

Comité Interministériel du Handicap du jeudi 6 mars 2025

L'accessibilité pour tous, vraiment ? Pour les personnes en situation de handicap intellectuel, le compte n'y est pas

Paris, le 6 mars 2025 – L'accessibilité universelle ne se limite pas aux infrastructures visibles. Si les infrastructures accessibles, les rampes d'accès et les ascenseurs sont essentiels, ils ne suffisent pas à garantir une inclusion pour tous. Pour les personnes en situation de handicap intellectuel, cognitif ou psychique, être autonome signifie aussi pouvoir comprendre un panneau d'information, prendre les transports en commun ou effectuer une démarche administrative sans obstacle. Ces réalités sont encore trop peu prises en compte par les politiques publiques.

À l'occasion du Comité Interministériel du Handicap (CIH) et après les 20 ans de la loi de 2005, l'Unapei rappelle que, une fois encore, les personnes en situation de handicap intellectuel sont encore bien trop peu considérées des politiques publiques. Accéder à l'information, aux soins, à la culture, aux services administratifs ou aux transports nécessite une accessibilité qui ne se limite pas aux aménagements physiques et reste un défi quotidien pour plus de 700 000 personnes en situation de handicap intellectuel et leurs familles.

Une accessibilité partielle qui exclut encore trop de personnes

Aujourd'hui, l'accessibilité universelle est loin d'être une réalité. Si des annonces ont été faites pour encourager l'accessibilité physique, de nombreux freins persistent pour les personnes avec des handicaps invisibles. Prendre les transports en commun, se repérer dans un hôpital, comprendre une démarche administrative ou même exercer son droit de vote restent des parcours du combattant pour trop de citoyens.

« Les discours ne suffisent plus, il faut des actes ! Encore une fois, les annonces ne prennent pas en compte les besoins propres aux personnes en situation de handicap intellectuel, ces besoins sont toujours invisibilisés. L'accessibilité ne peut pas se limiter à des rampes d'accès ou à des infrastructures physiques. Une société du vivre-ensemble doit aussi garantir l'accès à l'information, aux services et à la vie quotidienne pour tous. Tant que ces enjeux resteront secondaires dans les politiques publiques, des millions de personnes resteront exclues. Il est urgent de changer d'approche ! Pourtant, en France, grâce aux associations et aux professionnels engagés, nous voyons émerger des réussites concrètes qui incluent pleinement les personnes en situation de handicap, comme le montrent les exemples ci-dessous. Ces initiatives prouvent que lorsque des moyens sont mis en place, cela fonctionne. Alors, généralisons ces bonnes pratiques et donnons-nous les moyens d'une société réellement inclusive ! » explique Luc Gateau, Président de l'Unapei

Des initiatives existent : la preuve que l'inclusion fonctionne

Des initiatives prouvent pourtant qu'une accessibilité véritable est possible :

- **Un hôpital plus accessible : l'exemple de L'hôpital de Soissons**

En 2024, l'hôpital de Soissons, accompagné par l'Apei de Soissons, a reçu le label S3A*. A la suite d'un audit mené par des personnes accompagnées par l'Apei de Soissons et des professionnels de l'association, des actions ont été engagées en faveur de l'accessibilité de l'hôpital aux personnes en situation de handicap intellectuel. **Le livret d'information de l'hôpital a été transcrit en FALC, la signalétique a été simplifiée** (pour éviter le surplus d'informations ou les indications contradictoires) **et plusieurs professionnels de santé ainsi que des personnes chargées de l'accueil ont été sensibilisés aux besoins et attentes des patients en situation de handicap.**



*S3A : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité.

*FALC : Facile à Lire et à Comprendre.

- **Droit de vote et compréhension des élections : des outils à destination des personnes en situation de handicap**

L'Adapei Papillons blancs d'Alsace a conçu des outils en FALC expliquant les élections et le système électoral à travers des affiches et des ateliers pratiques, permettant à plus de 1 400 personnes en situation de handicap intellectuel de mieux exercer leur droit de vote.

« Le système électoral est encore difficilement accessible aux personnes en situation de handicap intellectuel. Le droit de vote est reconnu, mais il reste difficile à exercer. A l'approche des élections présidentielles et législatives de 2022, nous avons proposé des outils tels que des documents en FALC* et des affiches pour rappeler ce que sont la démocratie, le droit de vote et les enjeux des élections. Nous avons également organisé des cafés-débats, des ateliers, des mises en situation de vote, et des formations à destination des travailleurs d'ESAT*, ce qui représente plus de 1400 personnes. Les outils pédagogiques étaient également à disposition des professionnels de l'association pour sensibiliser les résidents en FAM*, en MAS* ou en SAJ*. Notre objectif est d'informer les personnes accompagnées sur l'organisation et les objectifs des élections afin qu'elles puissent prendre leur propre décision : voter pour tel ou tel candidat, voter blanc, ou encore de ne pas voter. » - Céline, François-Xavier, Maeva et Simon, professionnels et formateurs à l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.

Comment vote-t-on ? Qui peut devenir président ? Quelles sont ses prérogatives ? Comment est composé le gouvernement ? A l'approche des élections présidentielles 2022, Romain, travailleur d'ESAT a pu répondre à toutes ces questions dans une [vidéo pédagogique](#) réalisée par l'Apei des 2 Vallées et organisée par l'Unapei Hauts-de-France .



- **L'accessibilité des lieux culturels et des transports**

En février 2024, l'Aéroport de Lyon a reçu le label S3A à la suite d'une démarche engagée avec l'Adapei 69 et l'Unapei.

Pour prétendre au label, l'Aéroport de Lyon s'est tout d'abord rapproché de l'Adapei 69 afin de réaliser un état des lieux en matière d'accessibilité. L'objectif étant de s'engager dans des actions de long terme, **les personnels de l'aéroport ont été sensibilisés à l'accueil des passagers en situation de handicap intellectuel et un travail sur la visibilité des informations sur le site internet de l'aéroport a été mis en œuvre.** A toutes les étapes du projet, de nombreux bénévoles de la commission accessibilité de l'Adapei 69, dont plusieurs personnes avec un trouble du développement intellectuel, sont intervenus aux côtés des équipes des Aéroports de Lyon.



L'Adapei Territoire de Belfort et son partenariat en faveur de la culture pour tous :

« Les personnes en situation de handicap intellectuel doivent pouvoir, elles aussi, accéder à la culture : se rendre à des concerts, suivre des cours au conservatoire, visiter des musées... A l'Adapei Territoire de Belfort, nous souhaitons partager notre expertise et encourager la mise en accessibilité de ces lieux culturels. Depuis quelques années maintenant, nous avons signé une convention de partenariat avec une salle de concerts de la ville de Belfort, La Poudrière. L'objectif est d'encourager l'accès à la culture, à la création artistique, à la découverte... C'est aussi ça le vivre-ensemble, permettre à chacun d'être accueilli, sans distinction » - Nadia, chargée du développement associatif à l'Adapei Territoire de Belfort

- **Une police plus accessible : Le commissariat de La Rochelle**

La signature, en novembre 2023, d'une convention entre l'Unapei 17 et la Police nationale de Charente-Maritime, a permis d'évaluer l'accessibilité du commissariat de la Rochelle par deux personnes en situation de handicap intellectuel et des professionnels de l'association. Cette convention permettra ensuite de mettre en place des formations à destination des forces de l'ordre.

« L'objectif est de mieux se connaître les uns les autres, d'encourager les échanges et de progresser sur l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel. D'un côté, cela nous permet de mieux identifier le champ d'action de la Police nationale, et de l'autre, de mieux faire connaître le handicap intellectuel, un handicap souvent invisible. Les personnes en situation de handicap ont parfois des difficultés pour s'exprimer ou pour comprendre. Il faut anticiper l'accueil et l'accompagnement au commissariat et cela, avant le dépôt de plainte » **Laure, Qualificienne à l'Unapei 17**



Des actions concrètes sont indispensables

Pour une inclusion réelle, il est urgent de :

- **Former ou sensibiliser systématiquement** les professionnels de l'accueil (hôpitaux, administrations, gares, lieux culturels...)
- **Généraliser l'usage du FALC** dans tous les domaines de la vie quotidienne
- **Assurer une signalétique et un accompagnement humain adaptés** dans les espaces publics et les services essentiels

- **Inclure les personnes concernées** dans la conception des solutions et des politiques publiques

L'accessibilité universelle ne doit pas être un slogan mais une réalité pour tous !

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, un tournant manqué ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été une vitrine exceptionnelle pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Des initiatives inspirantes ont été mises en place, notamment un comité de suivi avec les associations et un groupe d'experts d'usage.

Cependant, cette dynamique ne s'est pas poursuivie au-delà de l'événement. La stratégie pluriannuelle 2025-2030 sur le sport inclusif n'a pas été discutée avec les associations concernées. L'accessibilité des infrastructures et des événements reste très variable, et seulement 1,5 % des clubs sportifs sont réellement accessibles.

Au-delà des athlètes de haut niveau, de nombreuses personnes en situation de handicap, notamment de handicap intellectuel, ont été les grandes oubliées de ces Jeux. Des catégories limitées excluent encore des disciplines aux personnes porteuses de trisomie 21 ou de handicaps intellectuels.

« *Les avancées des JOP 2024 doivent être un point de départ, pas une parenthèse. L'accessibilité universelle ne doit pas être une exception, mais une norme.* » **conclut Luc Gateau.**

A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (Troubles du Neuro-Développement dont notamment le Trouble du Développement Intellectuel et le Trouble du Spectre de l'Autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous.

L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. L'Unapei est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie <http://www.unapei.org/>

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé – l.ravise@unapei.org – 06 17 27 16 86